

# Intéressement, diviser les versements ne réduit pas la fracture !

Bureau Central, le 23 janvier 2018 - N° 04/18

Volonté de nous soulager dans ces périodes d'après fêtes, choix de faire commencer 2018 dans la joie, tentative de masquer les écarts entre l'Air France d'en bas et l'Air France d'en haut ? Toujours est-il que la Direction, la CFDT, la CFE-CGC et l'UNSA ont convenu d'un versement anticipé (avant fin février) de 50% de la prime d'intéressement.

Ce versement anticipé n'efface pas les questions de base. Pourquoi un tel écart ? Pourquoi ceux qui ont apporté la plus grosse pierre à l'édifice du redressement d'Air France n'ont-ils pas droit à un juste partage du fruit de leurs efforts ?

Nous avons chiffré très tôt les disparités de la prime d'intéressement entre les petits et les hauts salaires. L'UNSA nous avait attaqué dans un premier tract avant de devoir en écrire un second pour tenter de justifier les écarts que l'accord entraîne. Les faits sont têtus et surtout confirmés par le Directeur Général. **Certaines catégories de personnels obtiendront plus de 8 000 €. Selon nos calculs les plus gros versements devraient atteindre 12 000 €.** Qu'ont-ils fait de plus que vous en termes d'efforts ? Rien !!! Parfois même, ils en ont fait moins que vous !!! Ce sont là, les effets pervers de cette hiérarchisation décuplée pour les 3 années à venir par le sur-intéressement lié à la création de Joon.

**Les inégalités se creusent un peu partout dans le pays. La classe moyenne ne cesse de dégringoler.** Il n'y a pas un jour où la presse ne se fait pas le relais des disparités grandissantes entre les habitants de ce pays. **Air France, cette « petite France », n'échappe pas à cette mécanique.**

Il est regrettable qu'elle soit accompagnée par une partie des organisations professionnelles. Pour justifier cet accompagnement ils nous servent le sempiternel « c'est mieux que rien ». Le message de la Direction est clair. Elle peut continuer à développer les effets de hiérarchisation et creuser les inégalités. Tout le monde reconnaît que cette prime est la bienvenue mais

**Une juste répartition de l'effort collectif aurait amené cette prime à environ  
2 800 euros brut (estimation basée sur les consensus financiers)  
pour chaque salarié de l'entreprise.**

Nous aurions aimé voir une Direction se tenant seule devant tous les salariés, à l'aube de l'annonce de résultats record, dire : « si vous ne signez pas vous n'aurez rien ! ». Difficile de l'imaginer car **la Direction peut compter sur les partisans du « c'est mieux que rien ».**

Christophe Malloggi  
Secrétaire Général